

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DÛ SAMEDI, 2 DECEMBRE 1797.

De Madrid, le 9 Novembre.

L'autorité du prince de la Paix est plus affermie que jamais, depuis son mariage avec une princesse du sang royal. Son crédit vient d'effectuer un grand changement dans notre administration. Le lieutenant-général don Joseph de Ezpeleta, ci-devant vica-roi de Santa-Fé, est nommé gouverneur du conseil de Castille, à la place de l'évêque de Salamanque, nommé à l'archevêché de San-Jago. D. Francisco de Saavedra, un des membres du conseil de guerre, remplace le marquis de las Hormazas dans le ministère des finances. D. Gaspard de Jovelanos, un des membres du conseil des ordres, nommé depuis peu à l'ambassade de Russie, succède pour le ministère de grâce et de justice à Don Eugenio de Laguno.

Ces nouveaux ministres sont tous du parti désigné sous le nom de *parti français*. Le comte de Cabarrus a beaucoup influé sur cette nomination.

Notre cabinet ne néglige aucun moyen pour engager la cour de Lisbonne à ratifier le traité de paix conclu avec la France. — L'approvisionnement de cette capitale avoit donné quelques inquiétudes. On assure maintenant que tous les obstacles sont applanis.

Suite de Londres, du 17 Novembre.

La difficulté de faire un emprunt considérable à des termes qui ne soient pas très onéreux, et de nature à ne pas nuire au crédit public, a déterminé M. Pitt, à ce qu'il paroît, à abandonner la manière jusqu'à présent usitée de faire face aux besoins extraordinaires de l'année prochaine. Comme c'est un objet auquel chacun est intéressé, on se livre à toutes sortes de conjectures, plus ou moins raisonnables, selon l'esprit dont on est animé. L'opinion la plus commune et la plus suivie, c'est que toutes les taxes comprises sous le nom de

assessed rates ou taxes de cotisation, seront doublées, triplées ou quadruplées pendant trois ans, conformément à une échelle graduée sur la fortune apparente ou sur les dépenses. Ces taxes renferment principalement les droits sur les maisons, sur les fenêtres, sur les domestiques, sur les chevaux, sur les voitures etc. et leurs droits additionnels. On croit qu'afin d'éviter qu'on ne se soustraie à cet impôt par des retranchemens, la cote de chacun pour les trois années sera calculée sur les rôles de l'année dernière. Cette augmentation est évaluée devoir rapporter entre 8 et 9 millions sterl. par année; mais à cause des non valeurs auxquelles on s'attend, on estime que le total du produit des trois années, versé dans le trésor public, n'ira pas à 21 millions sterl. La banque fera toutes les avances dont le gouvernement aura besoin en proportion de ses moyens et des rentrées.

Le marquis de Pombal est arrivé de Lisbonne; il est chargé par la Cour de traiter une affaire importante avec notre gouvernement.

Si Sa Majesté eût pu effectuer son voyage au Nord, les matelots de la flotte lui eussent présenté une adresse exprimant leurs regrets unanimes sur ce qui s'est passé dans le cours de l'été, les assurances de leur inviolable attachement à la personne de Sa Majesté & au gouvernement, & l'espoir que la victoire récente qu'ils venoient d'obtenir sur l'ennemi, seroit regardée comme le gage de leur zèle & de leur ardeur à faire oublier leurs fautes, & qu'ils auroient encore l'honneur de jouir de la confiance du Roi & de leur patrie.

Plusieurs vaisseaux de guerre sont partis, le 14, de Yarmouth pour aller croiser devant le Texel.

Le corps de l'amiral Reynolds a été conduit hier au Nord, pour être embarqué pour la Hollande.

Il est certain, dit une de nos feuilles, que Petignon, ambassadeur français à Madrid, a demandé le passage pour une armée française destinée à attaquer le Portugal. Il ne l'est pas moins que cette demande a été refusée. La cour

de Madrid a répondu qu'aux termes du traité, elle n'étoit pas obligée à donner ce passage; qu'à la vérité la France étoit engagée à fournir des troupes à l'Espagne, si elle en demandoit; qu'elle pouvoit s'en passer, & qu'elle ne pourroit dans ce moment les admettre sans s'exposer à faire naître des troubles dans ses propres états.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 21 Novembre.

Voici la réponse que le Roi a faite à l'adresse du Parlement.

Mylords & Messieurs,

Rien ne pouvoit être plus satisfaisant pour moi que cette déclaration unanime des sentimens des deux Chambres de mon parlement. Ils sont tels que devoient les produire la conduite et l'intention déclarée de l'ennemi. Nous sommes engagés au soutien d'une cause qui nous est commune à tous; et nous combattons pour tous les intérêts qu'une nation libre et indépendante peut avoir à maintenir. La protection de la providence m'inspire une entière confiance sur l'évènement de ce grand conflit; mais quoiqu'il puisse arriver, ma résolution est prise; elle est dictée par ce que je dois à Dieu, à mon pays, et à moi-même, et je m'y affermis par les sentimens que vous venez de m'exprimer. Je ne manquerai pas à mon peuple, et je vivrai et mourrai avec lui pour la défense de notre religion, et pour le maintien de l'indépendance, des loix et des libertés de ces royaumes.

Les divisions de Sir John Borlase Warren et Sir Edward Pellew, ne seront plus employées séparément, au grand regret des négocians Anglois. Elles ont pris ou détruit, indépendamment des corsaires et bâtimens marchands, un vaisseau de 74, 4 frégates de 44, une de 40; 4 de 38 à 30, et 13 corvettes depuis 26 jusqu'à 12 canons. Le commandant de la flotte de la Manche a réclamé le droit de commander ces divisions et de les employer comme il le jugeroit à propos.

La fièvre jaune continue ses ravages à Philadelphie. La ville est presque déserte. On entretient chaque jour 17 à 24 personnes, outre un grand nombre dont on ne rend pas compte, dans les camps qu'on a faits au dehors de la ville. Elle s'est manifestée aussi à Providence & à Newport, à Alexandrie & à Baltimore, où depuis le 1er Août elle a déjà emporté plus de 400 personnes.

Les amiraux de Winter & Meunier, & plusieurs autres officiers hollandais, partent ce matin, & vont s'embarquer pour la Hollande, où il leur est permis de rester sur leur parole.

Il est arrivé ici hier après-midi un officier, porteur de dépêches des Indes-Orientales, et de l'amiral Pringle du Cap de Bonne-Espérance, adressées à M. Dundas. Le bruit court le soir que ces dépêches contenoient la nouvelle de quelque conquête récente dans les Indes-Orientales;

il étoit question de Batavia; mais jusqu'ici on ignore jusqu'à quel point la nouvelle est fondée.

De Gènes, le 18 Novembre.

Le ministre françois Foyoult est arrivé ici dans la soirée du 14, de retour du voyage qu'il a fait à Milan. Il a levé tous les doutes que l'on pouvoit encore avoir sur l'intégrité de notre territoire, et l'indépendance absolue de l'état Génois. Hier, l'on a publié une lettre que le général Buonaparte a adressée de Milan, sous la date du 11 Novembre à notre gouvernement provisoire. Ce commandant en chef y indique les modifications qui pourroient être faites au projet de constitution. En voici quelques-unes: Réduire le conseil des anciens à 30 membres, celui des 500 à 60, et le Directoire exécutif à 5. Supprimer les administrations de district. Diviser le territoire de Gènes en quinze ou vingt juridictions, en 150 ou 200 cantons, ou municipalités centrales. Etablir dans chaque juridiction, un tribunal composé de trois juges; dans chaque canton, un, deux et même trois juges de paix, selon leur population etc. — Le général dit plus loin, qu'il seroit d'une injustice révoltante d'exclure tous les nobles des fonctions publiques. Il parle ensuite des causes de la désunion qui s'est manifestée parmi le peuple Ligurien. La situation allarmante où vous vous trouvez, dit-il, est l'effet des fautes menées des ennemis de la liberté; méfiez-vous de tout homme qui veut exclusivement concentrer l'amour de la patrie dans ceux de sa coterie etc.

De l'Italie, le 21 Novembre.

Il y a eu, ces jours derniers, des troubles à Brescia; les habitans, divisés d'opinions, en sont venus aux mains entre eux. L'arrivée de quelques bataillons de troupes françoises a rétabli la tranquillité.

Il continue de défilér des troupes de l'armée d'Italie sur Venise, où elles sont successivement embarquées. L'on dit qu'elles seront transportées à Corfou; mais différents indices donnent lieu de croire qu'elles ont une autre destination.

L'on apprend de Naples, qu'aussitôt après la réception de la nouvelle de la paix, les troupes qui se trouvoient sur les frontières ont reçu ordre de rentrer dans l'intérieur du royaume.

Des lettres de Parme portent que la flotte espagnole, forte de 32 vaisseaux de ligne et 60 barques canonnières, a tenté dernièrement de fortifier de Cadix; mais qu'ayant été attaquée par la flotte angloise, celle-ci quoique beaucoup

inférieure en nombre, l'a forcée de rentrer dans le port, après s'être emparée de la plus grande partie des barques. (C'est nouvelle, tirée d'une gazette italienne, nous paroit d'autant moins vraisemblable, que l'amiral Ferreis est entré, comme on sait, à la fin d'Octobre dans le port de Lisbonne & n'a laissé qu'une partie de sa flotte devant Cadix).

Extrait des Nouvelles de Paris, du 25 Novembre.

On assure que la descente en Angleterre doit se faire de concert avec l'Espagne et la Hollande. Cent cinquante mille hommes seront employés à cette expédition: tous les vaisseaux et les matelots des trois puissances coalisées seront mis en activité: des loix sévères doivent être portées pour maintenir la discipline et prévenir toute trahison.

Cependant le bruit se soutient (dit le Révélateur) qu'il y aura incessamment un armistice de 18 mois avec l'Angleterre, pendant lequel on traiteroit de la paix définitive. Alors on expédieroit des avisos pour nos colonies respectives, afin d'y suspendre toutes hostilités, et l'Angleterre enverroit des plénipotentiaires au congrès de Rastadt.

Avant hier matin, les envoyés de Berne ont quitté Paris, d'après un ordre formel du Directoire, de sortir du territoire de la République. Ce traitement rapproché des nouvelles reçues de Suisse, présage un changement dans le gouvernement des Cantons Suisses. On apprend en effet, que les mécontents y publient des protestations contre les droits des patriciens qu'ils disent usurpés, et qu'ils s'appuient pour obtenir leurs prétentions, de la protection de la France, qu'ils proclament d'avance indubitable.

Il est arrivé des députés françois de Bonn et de Cologne, chargés de porter au Directoire le vœu général de ces deux villes, d'être réunies à la République françoise; ils doivent être présentés aujourd'hui au Directoire exécutif.

On dit que le général Berthier est destiné à l'ambassade de Vienne.

L'existence d'une nouvelle réunion dans laquelle on ne reçoit que des membres du corps législatif, est certaine. C'est aux Thuilleries, au pavillon de Flore, qu'ils se rassemblent. Plusieurs journaux déclament déjà contre cette société, qu'ils traitent de cercle clandestin.

La Sentinelle fait aujourd'hui la leçon au général Buonaparte. Les anciens généraux romains, dit cette feuille, souffroient que des satyriques entourassent leur char de triomphe; ils craignoient que la prospérité ne leur fit oublier ce qu'ils doivent à leur pays. Nous faisons grâce à nos lecteurs des élo-

quentes apostrophes qui accompagnent ce développement de morale et d'érudition.

Le ministre de la police a fait arrêter le 21 un Vénitien, nommé Wiscowich, qui, lors du manifeste du Directoire contre le gouvernement de Venise, avoit démenti dans quelques journaux les griefs allégués contre la noblesse vénitienne.

On voit chez les marchands d'estampes une caricature nouvelle, dans laquelle l'Angleterre est représentée comme un malade abandonné des médecins; elle dit à Pitt, qui cherche à la consoler, qu'elle craint qu'une descente ne vienne l'achever.....

Suivant une lettre du Havre, le citoyen Blanchard vient d'inventer un personnage artificiel plus surprenant que le pigeon d'Architas, & le fameux fluteur du célèbre Vaucanson. Ce célèbre aéronaute a fait donner à une femme fictive, le talent de faire des expériences physiques. Cette créature surprenante souffle le feu hors de sa bouche, fond les métaux, dirige l'électricité à volonté, & enfin d'un coup de pistolet abat un oiseau avec une adresse vraiment inconcevable, &c. &c.

On a fait hier au conseil des 500, la proposition de contraindre les François par une disposition pénale, à célébrer le Décadi par la cessation de tous leurs travaux.

De Bruxelles, le 25 Novembre.

La municipalité de cette ville vient d'arrêter que tous les étrangers, arrivant ici sans passeports en due forme, seront conduits devant le commissaire du pouvoir exécutif. Les habitans de Bruxelles, des faubourgs et généralement des environs de la ville, ne pourront y entrer ni en sortir qu'en exhibant un passeport ou au moins une carte civique.

Il y a 5 à 6 mois que le tribunal criminel de notre département acquitta le curé de la paroisse de St. Jean, condamné par le tribunal correctionnel à 6 mois de prison & 600 livres d'amende, pour avoir exercé ses fonctions sans avoir fait la déclaration d'attachement à la République. Le tribunal de cassation avoit annulé ce jugement, il y a trois mois: aujourd'hui, étant revenu sur cette affaire, il a décidé de dénoncer au corps législatif le président & les juges du tribunal criminel du département de la Dyle, comme coupables de forfaiture; en conséquence, ils seront mandés à la barre du corps législatif pour y rendre compte de leur conduite.

Plusieurs familles de ce pays se disposent à profiter de l'article du traité d'Udine, pour vendre leurs biens & se retirer en Allemagne ou en Suisse.

On assure que les Théophrastotropes ont le dessein de s'établir aussi à Bruxelles. Cependant les partisans de leur culte, paroissent être en fort petit nombre ici.

Le docteur Havelange & ses deux compagnons de prison, doivent partir aujourd'hui pour Rochefort, d'où ils seront déportés.

De Bâle, le 25 Novembre.

Le général Buonaparte arriva ici hier à Midi. Depuis Genève, il ne s'étoit arrêté en route qu'à Copet et Faubrun, où il prit quelques heures de repos. Il passa de nuit par Berne et Soleure, et évita tout cérémonial. Il fut reçu sur les frontières du canton de Berne par

une députation à la tête de laquelle se trouvoit M. Wulfenberger. Buonaparte ayant demandé à ce dernier ce qu'il y avoit de nouveau : *Quelles nouvelles pourrais-je vous apprendre, répondit-il, c'est vous qui faites les évènements.....* — A Langenbourg, le commandant en chef fut reçu par des députés du magistrat de Bâle et 40 dragons. A une lieue de Bâle, le corps de chasseurs bourgeoisi se joignit à cette escorte et l'accompagna jusqu'à l'auberge des Trois Rois, devant laquelle les compagnies franches étoient en parade. La foule étoit immense, plusieurs décharges de l'artillerie des remparts avoient annoncé son arrivée. Une seconde députation composée de six membres du sénat, vint complimenter Buonaparte. Le général fit le meilleur accueil à ces députés, qui dînèrent avec lui. Il but à la prospérité de la ville et canton de Bâle, et dit entre autres, *qu'il n'avoit trouvé sur sa route à travers la Suisse, que deux républiques, savoir; Genève & Bâle.* Il ajouta que si la France avoit succombé, la Suisse auroit été entièrement soumise à l'arrogance. Il donna aux députés l'assurance qu'il contribueroit autant qu'il seroit en son pouvoir à tout ce qui pourroit assurer le bien-être du canton de Bâle. — Buonaparte témoigna le plus grand plaisir de voir son grand-oncle maternel, M. Fülch, vieillard de 80 ans, bourgeois et pâtissier de Bâle.

Après d'être arrêté cinq heures à Bâle, Buonaparte se remit en route; lorsqu'il monta en voiture, l'air retentit des cris de *vivat*. Le général Dufour, qui étoit venu ici de Huningue, avec plusieurs autres officiers, l'accompagna jusqu'à nos frontières, où il fut salué de nouveau par notre artillerie.

La suite de Buonaparte n'est pas considérable. Ce général est fort maigre; il a le teint pâle et paroît être d'une mauvaise santé; cependant sa constitution ne peut être encore fort affoiblie, puisqu'il voyage jour et nuit.

De Strasbourg, le 27 Novembre.

Notre attente a été frustrée. Buonaparte est passé de Bâle sur la rive droite, pour se rendre à Rastadt, où il est arrivé avant-hier à 8 heures

du soir. Aujourd'hui, ce général a été rendre une visite au général Angereau à son quartier-général d'Offenbourg. Le général Cherin, chef de l'état-major de l'armée d'Allemagne, se trouve aussi depuis quelques jours dans cette dernière ville. — Le général Regnier est parti pour Ostende; il doit commander une division de l'armée d'Angleterre.

Richer-Serizi est parti le 25 de Huningue, sous l'escorte de quelques gendarmes qui le conduisent à Rochefort, d'où il doit être déporté.

D'Aix-la-Chapelle, le 27 Novembre.

Suivant un rapport de Bonn, en date du 25, le citoyen Rudler, nouveau commissaire du gouvernement français pour les pays d'Entre-Meuse et Rhin, et Rhin et Moselle, est attendu d'un moment à l'autre dans cette ville; il doit être accompagné du cit. Hoffmann, ci-devant professeur à Mayence. Il étoit arrivé le même jour à Bonn un ordre du général Angereau, en conséquence duquel tous les officiers civils et employés dans les pays susdits, seront tenus de prêter le serment de fidélité à la république de la manière la plus solennelle. La commission intermédiaire de Bonn va communiquer par un arrêté cet ordre à tous les commissaires des arrondissement respectifs. Le citoyen Holz, membre de cette commission, a été nommé par le Directoire exécutif, directeur-général des domaines dans les pays d'Entre-Meuse et Rhin, et Rhin et Moselle. (*Extrait du Spectateur d'Aix-la-Chapelle*).

De Mannheim, le 30 Novembre.

Son Exc. M. le général d'artillerie comte de Latour est parti d'ici hier pour Rastadt.

L'on mande de Worms, que les français se rassemblent en grand nombre du côté d'Alzey. Le 28, l'arbre de la liberté a été planté avec beaucoup de solennité à Kirchheim Polanden. La même cérémonie a eu lieu dans d'autres endroits. — La régence des Deux-Ponts continue ses fonctions; mais on lui a adjoint un membre français.

*** Charles Frédéric Liebenau, actuellement au service de la République de Hollande, est prié d'envoyer son adresse à son frère, Henri Frédéric Liebenau, à Francfort sur le Mein, logé à l'auberge de la Ville de Mayence; on a d'agréables nouvelles à lui communiquer.*

*** Vin de Champagne moussoux, vins de Bourgogne, Malaga & Constance, d'une qualité supérieure, soit en caisses de 10 à 50 bouteilles, soit par bouteilles. Vin du Rhin & de Moselle, de tous les crus, de même que du très bon vinaigre vieux du Rhin, en grands ranceaux, & en barils d'une obne, d'un demi, & d'un quart d'obne, à vendre, à des prix fort raisonnables, chez Jean Gérard Blum, Fahrgasse, Litt. L, No. 11, à Francfort.*